Seyna

OFFRE D'EMPLOI
Juriste Assurance-Santé H/F

Contexte

"Plus personne ne devrait avoir peur de se lancer". C'est précisément pour faire de l'assurance cette force de protectrice qui permet d'oser que Seyna s'est lancée. En combinant des produits d'assurance sur-mesure et une technologie SaaS (Software as a Service), Seyna permet aux courtiers de se concentrer sur l'essentiel : leurs clients.



Missions

Rattaché(e) à la Directrice Juridique et Conformité et en liens étroits avec l'ensemble de l'équipe de la structure, vous prenez en charge les missions suivantes :

- Rédaction et analyse de contrats et d'avenants avec les partenaires distributeurs, délégataires de gestion etc… (assurances collectives, assurances pour compte, contrat de délégation etc…)

- Rédaction et mise à jour des notices d'information et autres documents précontractuels et commerciaux sur les produits d'assurances proposés (santé collective/individuelle et prévoyance) ;

- Mise en place de modèles de conventions et autres supports contractuels ;

- Conseil auprès de l'équipe opérationnelle sur toute question en droit des assurances/conformité ;

- Mise en conformité réglementaire (DDA, fraude, RGPD, Sapin II…) de tout support contractuel, Veille juridique.

Profil

- De formation Bac +5 en Droit des assurances, vous possédez au moins 3 ans d'expérience en tant que juriste en assurance de personnes (santé/prévoyance) ;
- Vous êtes ouverts à tous sujets assurantiels au-delà de votre expertise en assurance de personnes.

Contact

Céline Lamothe : celine.lamothe@cabinet-aptic.fr

A propos de Seyna

Seyna augmente le revenu des courtiers. En proposant une plateforme combinant des produits d'assurance sur-mesure et une technologie SaaS (Software as a Service), Seyna permet aux courtiers de se concentrer sur l'essentiel : leurs clients.

Les courtiers qui opèrent sur Seyna peuvent créer des expériences d'assurance uniques, allant du produit d'assurance, à la souscription, à la gestion des polices. La plateforme automatise les tâches administratives et de conformité, ce qui libère du temps pour se consacrer aux clients. De plus, Seyna est une infrastructure ouverte qui permet aux courtiers de connecter leur propre écosystème.

Depuis son lancement en 2019, lorsque Seyna a obtenu son agrément ACPR d'assureur, la plateforme a convaincu plus de 100 courtiers, dont Verspieren, WTW, Meetch, Verlingue, Dalma. Ils utilisent Seyna pour protéger près de deux millions d'assurés. Grâce à un investissement de 47 millions d'euros de la part de GFC, WhiteStar Capital et Elaia, Seyna a des ambitions mondiales pour améliorer le secteur de l'assurance en modernisant la conception, la distribution et la gestion des programmes d'assurance.

Pour plus d'informations : seyna.eu